



REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE
AUPRES DE L'O.S.C.E

**Déclaration de M. Yann HWANG,
Représentant permanent adjoint de la France auprès de l'OSCE
en réponse à l'intervention de M. Ertugrul Apakan, chef de la MSOU.
au Conseil permanent spécial du 19 août 2015**

Monsieur le Président,

Tout en souscrivant pleinement à la déclaration de l'Union européenne, et en remerciant l'Ambassadeur Ertugrul Apakan pour sa présentation, nous souhaiterions, à titre national, faire quelques remarques complémentaires :

Les derniers développements sur le terrain sont en effet très préoccupants alors que le processus de Minsk demeure, malgré de nombreuses difficultés, le cadre dans lequel s'inscrit la recherche d'un règlement politique. Comme le sait le Conseil permanent, la France ne ménage aucun effort pour parvenir à un accord sur le statut des zones séparatistes et sur la tenue d'élections locales, observées par le BIDDH, conformément aux accords de Minsk. Notre calendrier est certes ambitieux. Mais nous n'avons d'autre option que de réussir. Soyez certains qu'une intensification des violences ne profiterait à personne.

Mais ce sont les conditions de sécurité, de plus en plus dégradées, dans lesquelles la MSOU opère qui concentrent aujourd'hui notre attention. Les attaques dont la mission a fait l'objet ces dernières semaines, telles que rappelées il y a un instant par l'Ambassadeur Apakan, ne peuvent plus être tolérées. Car en agressant physiquement ou verbalement les membres de la mission, en empêchant les patrouilles de progresser librement sur les territoires concernés, en remettant en cause leur impartialité, c'est le mandat de la mission, adopté et renouvelé ici même, qui est violé ; c'est la communauté internationale dans son ensemble qui est affectée. Nos observateurs ont été mandatés, par nous tous, et rien ne saurait justifier qu'il soit porté atteinte à leur intégrité comme il n'est pas acceptable qu'ils soient empêchés d'opérer.

M. l'Ambassadeur, nous avons bien noté que vous faites état du caractère non spontané de certaines manifestations de la population civile contre la MSOU. Nous avons également pris bonne note que la population avait pu être instrumentalisée. C'est là un point très inquiétant qui doit être traité. Ce sont des manœuvres que nous condamnons avec la plus grande fermeté et qui ne sont ni dignes, ni conformes au droit international.

Dans le format Normandie, avec l'Allemagne, la France continuera de faire pression pour que toutes les parties au conflit respectent leurs engagements quant à la libre circulation, l'accès de la mission de l'OSCE et la sécurité de ses membres, et se gardent de toute escalade dommageable. Nous appelons en particulier la Russie à exercer toutes ses responsabilités auprès des séparatistes.

Nous rappelons enfin notre attachement à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues.

Merci M. le Président.